

CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAL Séance du 18 février 2021 à 18h00

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Aincourt légalement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente Jean Ester, sous la présidence de M. Emmanuel COUESNON, Maire d'Aincourt.

Étaient présents : Emmanuel COUESNON, maire, Alexandre DURANTE, Pascal VIDALIE, Pascal MICHAUX, adjoints, Valérie ARDEMANI TOPIN, Cécile POUSSEROT, Eléonore THERY ? Sylvie de KERSAUZON, Jean-François MEHAT, Éric GRAND, Elsa BILLIAULT, Farida NAKIB, Gérard CHEREAU, Karim MEDJAHED

Absent excusé : Éric DAHYOT (pouvoir à Pascal VIDALIE°)

M. Alexandre DURANTE a été désigné secrétaire de séance

1. Approbation du procès-verbal du 26 novembre 2020

Pascal VIDALIE revient sur la remarque de J.F. MEHAT concernant l'état de la sente de Brunel : celui-ci n'est pas compatible à sa réouverture car la partie se situant sur la commune de Drocourt n'est pas entretenue. Il faudra alerter la mairie de Drocourt.

Sans commentaire, le procès-verbal du 26 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

2. Modification de la délibération du 26.11.2020 sur le RIFSEEP

Par courrier du 14 décembre 2020, la Préfecture a informé la mairie que la délibération D35/2020 du 26 novembre 2020 concernant la modification du RIFSEEP comportait une erreur matérielle. La délibération sera donc corrigée en rajoutant les groupes de fonction des adjoints techniques territoriaux.

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, adoptent cette rectification.

3. Compte administratif 2020 Commune

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2020 qui peut se résumer ainsi :

| Fonctionnement | | |
|--------------------------|---------------------|-----------------------|
| Libellés | Dépenses | Recettes |
| Résultats reportés | | 60 216.11 € |
| Opérations de l'exercice | 519 714.77 € | 576 261.16 € |
| TOTAUX | 519 714.77 € | 636 477.27 € |
| Résultats de clôture | | + 116 762.50 € |
| Restes à réaliser | | |

| Investissement | | |
|--------------------------|--------------------|----------------------|
| Libellés | Dépenses | Recettes |
| Résultats reportés | | 79 519.17 € |
| Opérations de l'exercice | 62 859.28 € | 56 946.88 € |
| TOTAUX | 62 859.28 € | 136 466.05 € |
| Résultats de clôture | - | + 73 606.77 € |
| Restes à réaliser | 29 730.69 € | |

M. le Maire sort de la salle ; M. Alexandre DURANTE, 1^{er} adjoint, prend la présidence et demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur le Compte Administratif 2020.

Après en avoir délibéré, le compte administratif 2020 est approuvé par 14 voix pour et 1 abstention.

4. Compte de gestion 2020 commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, déclare que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur et conforme au compte Administratif 2020 de la Commune, est adopté à l'unanimité.

5. Compte administratif 2020 assainissement

Monsieur Durante présente le compte administratif 2020 du service assainissement qui peut se résumer ainsi :

| EXPLOITATION | | |
|--------------------------|--------------------|-----------------------|
| Libellés | Dépenses | Recettes |
| Résultats reportés | | 93 838.03 € |
| Opérations de l'exercice | 48 183.66 € | 78 475.75 € |
| TOTAUX | 48 183.66 € | 172 313.78 € |
| Résultats de clôture | | + 124 130.12 € |
| Restes à réaliser | | |

| Investissement | | |
|--------------------------|-------------------|----------------------|
| Libellés | Dépenses | Recettes |
| Résultats reportés | | 72 137.58 € |
| Opérations de l'exercice | 6 113.30 € | 29 104.88 € |
| TOTAUX | 6 113.30 € | 101 242.46 € |
| Résultats de clôture | - | + 95 129.16 € |
| Restes à réaliser | | |

M. Alexandre DURANTE, 1^{er} adjoint, prend la présidence et demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur le Compte Administratif 2020 du service assainissement.

Après en avoir délibéré, le compte administratif 2020 du service assainissement est approuvé à l'unanimité.

6. Compte de gestion 2020 assainissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, déclare que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur et conforme au compte administratif 2020 du service assainissement de la Commune, est adopté à l'unanimité.

Informations et questions diverses

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la commune de Franconville concernant la motion contre la suppression d'une voie de l'A15. Les membres du conseil municipal, par 13 voix pour et 2 absentes décident de déposer une motion contre cette suppression.

Monsieur le maire informe l'assemblée de la proposition du Théâtre des Oiseaux qui souhaite que l'été 2021 soit « un moment de retrouvailles du public avec les acteurs culturels, dont l'activité demeure profondément impactée par la crise sanitaire afin que la culture reprenne sa place dans nos vies quotidiennes, pour les nombreux Franciliens qui ne partiront pas en vacances, et pour ceux qui passeront leurs congés en Île-de-France ».

Le Théâtre des oiseaux prépare un nouveau projet Cirque-Théâtre, très autonome en terme d'espace scénique et qui prolonge la recherche et l'action d'un spectacle vivant accessible à tous.

Cette proposition de spectacle sera étudiée lors d'une commission « fêtes et cérémonies ».

Valérie ARDEMANI : ça bouge au SMIRTOM avec la mise en place de nouveaux services : compostage, déchets verts... Une enquête sera bientôt lancée.

Sylvie de KERSAUZON où en est le dossier de la vidéoprotection : Pascal VIDALIE l'informe que le bureau d'études mandaté par la CCVVS est venu en mairie et a fait le tour du village pour positionner les caméras. La mairie est en attente d'un retour.

Elsa BILLIAUT : les problèmes à l'école (chauffage et électricité) seront-ils résolus pour la rentrée des vacances de février ? Pascal MICHAUX lui précise que le chauffagiste a fait le nécessaire vendredi dernier. Par contre, pour les problèmes électriques, il faut lancer une étude plus approfondie car ça disjoncte toujours malgré l'arrêt des radiateurs d'appoint. Pour internet, il y a une problématique sur le réseau.

Gérard CHEREAU : la réparation de la croix de Lesseville est-elle lancée ? le menuisier a fait le nécessaire mais d'autres urgences sont en cours de résolution avant la croix.

Karim MEDJAHED : il faudrait réactualiser le nom du médecin scolaire sur le site de la commune. Il existe un camion ambulancier du secours catholique qui sillonne le département pour la distribution de repas : voir comment le faire passer sur la région

Farida NAKIB : Transport à la demande très bien, ça répond à la demande mais dans la pratique, la navette ne passe pas toujours.

Jean-François MEHAT : Vu en commission développement économique de la CCVVS la possibilité d'utiliser une cuisine centrale qui utiliserait les producteurs locaux et le proposer ensuite aux cantines des écoles. Vu également le dossier coworking et la recherche d'un local sur Magny à proposer aux personnes intéressées. Un sondage sera envoyé à chaque mairie pour connaître les éventuels candidats.

Pascal VIDALIE : pour reprendre la discussion entamée en début de séance sur les problèmes de voirie, informe ses collègues de l'appel à candidature pour trouver un AMO (assistant à maître d'ouvrage) pour 3 missions : salle polyvalente, création de logements et réfection de plusieurs voiries (Boulangère, Arthies et Boran). Cette mission sera effectuée sur 3 ans.

Elsa BILLIAULT : revoir le ralentisseur au carrefour Bucaille/Bruyères/Sablons qui n'est pas dans les normes et ne réduit pas réellement la vitesse. Les camions qui montent à l'hôpital roulent très vite. Pascal VIDALIE l'informe du lancement d'une expérimentation sur le sens de circulation dans la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 20h10.

Le Maire
Emmanuel COUESNON

